



Janvier 2022

## SPÉCIAL AGENDA SOCIAL 2022

### Agenda social du 24 janvier 2022

L'administration a présenté aux organisations syndicales l'agenda social « relatif à l'ajustement du RIFSEEP ».

Pour rappel : concernant le pouvoir d'achat, l'administration s'est engagée à mobiliser 5 M€ sur le mandat, dont 2 cette année.

#### Pouvoir d'achat

La mise en œuvre d'un RIFSEEP 2 a été proposée avec comme objectif déclaré d'éviter un saupoudrage.

Il devrait permettre de cibler certaines actions fortes, priorisera l'égalité professionnelle entre hommes et femmes avec 1,7 M€, et revalorisera les différents niveaux d'indemnité de sujétion avec 0,3 M€.

On nous promet – une fois de plus - de garantir un cadre cohérent, lisible et sûr juridiquement.

Nous savons, à la lumière du passé, ce qu'ont signifié cohérence et sûreté, qui se sont traduites pour les agents par ce que l'on nous dit vouloir éviter aujourd'hui : du saupoudrage et des incohérences.

Parmi les 3 piliers phare de l'agenda social outre le pouvoir d'achat, deux autres objectifs nous ont été soumis, la qualité de vie au travail et les parcours professionnels.

### Qualité de vie au travail

L'administration va se baser sur les résultats du baromètre social afin de pouvoir construire un plan d'actions transversales pour avril-juin.

Ces résultats devraient nous être restitués pour février-mars.

La **CFDT** les attends avec impatience.

En septembre, partage du diagnostic « droit et devoir de déconnexion ». **Demande maintes fois relayée par la CFDT auprès de l'administration !**

Puis au second semestre 2023 relance du baromètre social.

### Parcours professionnels

- Février-mars axes de formation 2022-2026

- Mars-avril démarche gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

- Mai-juin formalisation des lignes directrices de gestion.



Consultez le site internet de la CFDT-EMS.  
[www.cfdt-interco-ems.eu](http://www.cfdt-interco-ems.eu)

## SPÉCIAL AGENDA SOCIAL 2022 (SUITE)

Suite à cette entrevue, des rencontres mensuelles techniques pour négocier des propositions dans le cadre du périmètre présenté auront lieu.

**Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des avancées.**

Une nouvelle rencontre présidée par M. AGHA BABAEI et M. RABOT aura lieu en juin pour le bouclage global des négociations.

En marge de ces discussions, la **CFDT** a abordé la situation de l'emploi au sein de notre administration et des difficultés que rencontrent un bon nombre d'équipes pour fonctionner, en voici le résumé.

La **CFDT** reconnaît la légitimité des intentions affichées en début de mandat de stopper les effets de la politique précédente intitulée « Avenir du service public local ».

Pourtant, la création de 310 postes sur le mandat pour réarmer les services en lien direct avec le projet politique écologique, solidaire et démocratique, doit être relativisée par la volonté affichée aujourd'hui de stabiliser les effectifs jusqu'à la fin du mandat.

Ce qui veut dire en clair : aucune autre création de poste sans suppression équivalente, quelles que soient les évolutions des tâches.

Ce qui suppose que les autres services qui ne sont pas en lien direct avec le projet politique devront travailler au mieux à effectif constant.

Dans ces conditions, pour la **CFDT** il est indispensable que **les élus contribuent à réduire la voilure de leurs projets**, puisqu'aucun nouveau projet ni un nouveau dimensionnement des projets existants, ne pourra se faire sans les ressources humaines nécessaires.

C'est le seul moyen d'éviter aux agents de continuer à travailler en mode dégradé et de promouvoir dans les faits une bienveillance qui est sur toutes les lèvres mais qui reste peu visible dans l'action au quotidien.



### Information

- Nous vous proposons d'envoyer le « LIEN » en version électronique.
- Le coût financier pourrait être réduit et les arbres de nos forêts préservés.
- Il suffit de nous donner votre accord en nous communiquant votre adresse Email.
- Merci pour la planète et merci à vous tous qui y participerez.

Syndicat CFDT – Interco  
de l'Eurométropole de STRASBOURG

Locaux : 21 rue de Berne - 1er étage Tél. : 03.88.34.30.91 / 03.68.98.50.00 poste 81225

Messagerie : syndicat.cfdt@strasbourg.eu

Adresse postale : Centre Administratif / 1, parc de l'Étoile - 67076 STRASBOURG-CEDEX